

## Communiqué

### Une législature de réalisations et de défis

A l'approche de la fin de la législature 2021-2026, la Municipalité présente à la population lausannoise les réalisations qui ont été menées tout au long de ces années avec, comme colonne vertébrale, le programme de législature élaboré en 2021. Il est aujourd'hui temps de faire le bilan de ces années où les défis régionaux et internationaux n'ont pas manqué.

**Poursuivre, adapter et innover sont les mots clefs du programme de législature dont la Municipalité présente aujourd'hui le bilan.**

#### Des défis de taille

Véritables laboratoires confrontés à tous les enjeux, les villes centre comme Lausanne se sont trouvées face à des défis de taille ces dernières années. Cette législature qui a débuté avec le COVID-19, suivie par la crise énergétique, s'achève dans un climat international lourd marqué par une résurgence des conflits armés, une remise en cause du droit international ainsi que le retour de la loi du plus fort. Ce contexte affecte la vie de notre cité, notre culture politique, nos liens sociaux et surtout notre capacité à croire en l'avenir.

D'autres défis tels que la crise du crack, des problèmes de discriminations au sein de la police, les retards des CFF dans le chantier de la gare ou encore le retour de l'austérité budgétaire du Canton ont des effets directs sur Lausanne.

#### Des actions en faveur de la cohésion sociale et du climat

Ce contexte a renforcé la détermination de la Municipalité d'investir dans la cohésion sociale et le vivre ensemble pour bâtir une ville résiliente, solidaire et fière de sa diversité. Développement des prestations à la population, investissements en faveur du climat, vie culturelle et sportive, réaménagement des espaces publics, créations de logements abordables, innovation et dynamisme économique ou encore développement des transports publics : depuis 2021, Lausanne a investi pour la qualité de vie et n'a cessé de se développer.

#### 15 axes pour la Ville

En 2021, la Municipalité fraîchement élue a présenté son programme de législature en 15 axes dont l'évolution a pu être suivie sur le site web de la Ville. Ce programme s'inscrit aussi dans le [Plan climat](#) (0% carbone, 100% solidaire) de la Ville de Lausanne adopté en 2021.

Vous trouverez le [suivi de tout le programme de législature sur le site web de la Ville](#). 30 d'entre eux ont été mis en avant dans le document joint.

Face aux grands projets comme face aux crises ou aux difficultés, la Municipalité de Lausanne a toujours veillé à rester soudée et solidaire, dans un esprit de dialogue et de collégialité afin de trouver les meilleures solutions pour les Lausannoises et Lausannois. Les membres de la Municipalité se sont engagés avec l'entier de l'Administration pour y répondre au mieux.

## Un bilan en 15 chiffres

- 1) **1'200** nouveaux logements ont été réalisés dans le premier secteur de l'écoquartier des Plaines-du-Loup.
- 2) Plus de **1'700 places** d'accueil pré- et parascolaires créées depuis 2021. Aujourd'hui **10'000** enfants de Lausanne peuvent être accueillis dans les structures lausannoises.
- 3) **1 million** de personnes par an dans les musées lausannois soutenus par la Ville et autant de spectatrices et spectateurs dans les lieux scéniques, les festivals et manifestations.
- 4) **1** nouveau tram qui reliera le Flon à Renens dès 2026.
- 5) 1ère ville de Suisse à généraliser le **30km/h** de nuit pour apaiser la ville.
- 6) **265** entreprises et **2'600** emplois créés au Biopôle, campus dédié aux sciences de la vie.
- 7) **365'000** entrées à la piscine de la Vaudoise arena en 2024.
- 8) **11'000** bons de rabais pour les jeunes en formation et les seniors en 2025 – pour des abonnements annuels tl.
- 9) **910** personnes ayant subi des violences ont été recontactées par l'Unité spéciale pour la prise en charge de victimes depuis sa création.
- 10) Plus de **600** terrasses de restaurants, cafés, bars, etc. agrémentent les rues lausannoises.
- 11) **9'200** arbres plantés dans le cadre de l'objectif canopée pour atténuer les effets du réchauffement climatique.
- 12) **191** millions de francs pour l'assainissement énergétique de logements et de bâtiments publics et **25** millions pour les infrastructures scolaires et parascolaires.
- 13) Une progression de **135 %** des installations solaires réalisées par SI-REN S.A., en collaboration avec les Services industriels de la Ville.
- 14) **195** millions de francs obtenus pour le développement du réseau de chauffage à distance.
- 15) Une baisse de **16%** de la dette nette par habitant depuis 2012.

La Municipalité de Lausanne

Pour un suivi de toutes les mesures du programme de législature :

<https://www.lausanne.ch/legislature>

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:**

- Grégoire Junod, syndic de Lausanne, 021 315 22 01

Lausanne, le 4 décembre 2025